

24 NOVEMBRE 2014

CAPITAL INVESTISSEMENT : BPIFRANCE REVIENT SUR 20 ANS D'HISTOIRE ET ANNONCE VISER LA CONSOLIDATION DU SECTEUR

À l'occasion de Capital Invest 2014, l'édition 2014 de son événement annuel dédié au capital investissement, Bpifrance a présenté, le lundi 24 novembre, une étude inédite sur 20 ans de capital investissement en France. La banque publique d'investissement a également présenté sa stratégie pour le secteur et la manière dont elle compte contribuer à sa consolidation.

- En 20 ans, l'industrie française du capital investissement pour les petites capitalisations a atteint une remarquable maturité.
- Les entreprises accompagnées en capital investissement ont une croissance plus rapide et un taux de survie supérieur aux autres de cinq à dix ans.
- Bpifrance est particulièrement mobilisé en capital innovation, segment qui fait la preuve de sa rentabilité sur une longue période, contrairement aux idées reçues, en grande partie grâce aux entreprises du secteur des sciences de la vie.
- Pour contribuer davantage encore au dynamisme de l'économie, le secteur actif pour les petites capitalisations doit se consolider : croissance en taille, rapprochement entre sociétés de gestion, professionnalisation.
- Bpifrance entend contribuer fortement à cette consolidation du capital investissement pour les petites capitalisations en France et veut faire de l'internationalisation une priorité pour l'écosystème.
- Avec 1,3 Md€ investi par les fonds partenaires et les fonds gérés par Bpifrance dans 846 entreprises (1,7 Md€ et 863 entreprises en incluant le fonds ETI 2020 dédié aux ETI), Bpifrance confirme sa position de leader du marché.

1. Le capital investissement hexagonal a atteint une remarquable maturité

L'étude inédite de **Bpifrance** porte sur 20 ans de mobilisation de la puissance publique au service du capital investissement, le lancement du programme PME de la Caisse des Dépôts et Consignations datant de 1994. De fait, elle identifie également plusieurs phases dans le développement du secteur dans sa totalité, de l'essor à la maturité en passant par des années d'ancrage et de stabilisation après la crise de 2001.

Surtout, elle permet de mettre en évidence un certain niveau de maturité atteint par le secteur : les fonds gérés par des sociétés de gestion "autonomes" sont aujourd'hui la majorité, par distinction avec des fonds ou des sociétés "captifs", dépendant d'institutions financières (banques ou assurances) voire d'entités industrielles. C'est la garantie de décisions d'actionnaires sans prise en compte d'autres éléments que l'intérêt des souscripteurs et des entreprises investies dans les choix d'investissement, de désinvestissement et de recommandations stratégiques.



2. Les entreprises accompagnées en capital investissement ont une croissance et un taux de survie meilleurs que les autres

D'une manière générale, la croissance et la durée de vie des entreprises accompagnées en capital investissement sont supérieures à celles des entreprises n'ayant pas accueilli d'investisseurs professionnels à leur capital. Plus notable encore, le taux de survie des entreprises investies par les fonds progresse avec la succession des générations de fonds. Les entreprises investies en capital innovation par les fonds levés dans les années 2000 ont par exemple un taux de survie à trois ans de 87 %, quand celles investies par les fonds des années 2010 survivent à 96 %. C'est d'ailleurs là un signe parmi d'autres de l'amélioration de la capacité des sociétés de gestion à accompagner les entreprises dans lesquelles leurs fonds investissent, élément clé de la contribution du capital investissement à la croissance. Autre indice de l'apport du capital investissement à la croissance des entreprises : sur les 833 entreprises investies en capital développement entre 2000 et 2010, 685 d'entre elles, soit 82 %, ont vu leur chiffre d'affaires multiplié par 2,5 jusqu'à 5.

3. Capital innovation : forte mobilisation de Bpifrance, leadership de la France et rentabilité notable et inattendue

Le segment spécifique du capital innovation est celui qui présentait jusqu'en 2012, comme partout en Europe, les failles de marché les plus notables. Moindre nombre d'acteurs, moindres capacités financières, nombre d'opérations par an moins importantes, etc. La création de **Bpifrance** a été l'occasion de renforcer significativement l'activité dans ce domaine en combinant les moyens, les approches et les expertises en matière d'aide à l'innovation, d'amorçage avec les fonds partenaires et d'investissements en gros tickets. Le fonds Large Venture créé en 2013, doté de 600 M€ et dédié aux investissements de 10 à 50 millions d'euros, a notamment été particulièrement actif. Le capital innovation représente donc 50 % des souscriptions de **Bpifrance** dans les fonds dédiés, à comparer aux 31 % pour l'ensemble du marché (chiffres AFIC). La France est devenue aujourd'hui la deuxième place européenne en matière de capital-risque, et la première place de l'Europe continentale (étude EY 2014) en nombre de deals.

L'étude inédite consacrée à 20 ans de capital investissement en France met en outre en exergue une réalité qui contredit les idées reçues en matière de capital innovation. En effet, les 900 participations acquises puis cédées depuis 2000 ont permis de réaliser un multiple de 1,1. S'il est relativement faible, il est néanmoins positif et démontre que le segment du capital innovation peut être rentable. C'est d'autant plus le cas si l'on prend en compte le multiple latent des participations encore en portefeuille, qui s'établit pour sa part à 1,2 ; signe là aussi d'une professionnalisation progressive des sociétés de gestion dont les performances s'améliorent au fil du temps, et performance d'autant plus notable que le contexte économique global est mauvais. On note en outre une remarquable contribution à ces résultats du secteur des sciences de la vie qui, pour les participations déjà cédées, participe à plus de 100 % aux résultats, et, pour les participations encore en portefeuille, apporte 80 % de la plus-value latente. C'est là sans doute une spécificité du marché français.

4. Le capital investissement pour les petites capitalisations doit se consolider pour devenir plus puissant et plus utile au développement économique, notamment en faisant de l'internationalisation des entreprises investies une priorité

Cette amélioration progressive des performances des sociétés de gestion, ainsi que des besoins de tickets toujours plus élevés, rend possible et nécessaire la croissance en taille et la consolidation des sociétés de gestion.



Jusqu'à maintenant, **Bpifrance** et les sociétés intégrées en son sein en 2013 avaient favorisé la création et l'émergence de nouvelles équipes. Aujourd'hui, sauf cas particuliers, **Bpifrance** privilégiera la croissance et le rapprochement entre sociétés de gestion existantes et ne financera plus de nouvelles sociétés de gestion.

La plupart des fonds gèrent leur exposition au risque en limitant chaque ligne à 10 % de leur montant total. Pour atteindre des tickets correspondants aux besoins importants des entreprises (au-delà des 10, 20, voire dans certains cas 50 millions d'euros), il convient donc de lever des fonds de plus de 100 ou 500 millions, ce qui nécessite des sociétés de gestion importantes et confirmées.

La maîtrise des risques, et plus généralement de la réglementation croissante, par les sociétés de gestion comporte également une dimension réglementaire (compliance, contrôle des risques, etc.) consommatrice de ressources.

Les gérants des investisseurs institutionnels cherchent quant à eux à limiter le nombre de lignes suivies, et donc à investir des tickets plus importants dans des sociétés confirmées et à la taille critique.

Le niveau de séniorité et de qualité des sociétés de gestion est aussi une condition de leur capacité à accompagner de manière pertinente les entreprises investies. Le capital investissement français doit encore améliorer son accompagnement des entreprises, condition absolue de la performance des fonds et de leur contribution à la croissance et à l'emploi, *in fine*. Cette capacité d'accompagnement passe par une spécialisation des équipes et donc des sociétés de gestion, à la fois plus grandes et plus pointues.

Au cours de Capital Invest 2014, les gestionnaires des plus gros fonds investis par **Bpifrance** en 2013-2014 présenteront leurs démarches et reviendront sur des levées de 130 à 500 M€.

Enfin, **Bpifrance** mettra cette année l'accent sur l'urgente nécessité de renforcer et d'accélérer l'internationalisation des participations. L'accompagnement des entreprises investies doit en priorité se fixer pour objectif d'augmenter leur chiffre d'affaires à l'export, de favoriser les implantations à l'étranger, etc.

Mettre l'internationalisation au sommet des priorités implique également de viser à accueillir des investisseurs étrangers dans les fonds français, de développer les fonds binationaux à l'exemple du Sino French Fund (500 M€ levés en 2014, dont 100 M€ pour **Bpifrance**), et de multiplier les partenariats à l'étranger.

5. Avec 1,3 Md€ investi en 2013 avec ses fonds partenaires, Bpifrance confirme sa position de leader du marché sur le segment des petites capitalisations

En 2013, 1,3 Md€ a été investi par les fonds partenaires et les fonds gérés par **Bpifrance** dans 846 PME. Si l'on ajoute les entreprises et les investissements réalisés par le fonds ETI, ce sont 863 entreprises qui ont été accompagnées par **Bpifrance** en capital en 2013 et 1,7 Md€ investis.

Les fonds nationaux ont investi dans 466 entreprises pour 970 M€, les fonds régionaux ont investi dans 320 entreprises pour 125 M€. Les fonds gérés par **Bpifrance** ont investi dans 125 entreprises pour 170 M€, le fonds Large Venture (gros tickets en innovation), géré par **Bpifrance**, a investi dans 7 entreprises pour 53 M€, et le fonds ETI 2020 dans 17 entreprises pour 366 millions d'euros. Le total du nombre d'entreprises est supérieur à 863, car une même entreprise peut être investie par plusieurs fonds.

En termes de levées, les fonds du portefeuille de **Bpifrance** ont levé 21 % de plus qu'en 2012. Les capitaux investis par **Bpifrance** sont supérieurs aux capitaux levés auprès d'investisseurs tiers. Le montant des



capitaux levés en 2013 atteint un nouveau record grâce à la constitution du fonds Large Venture. Le 1^{er} semestre 2014 connaît lui aussi une forte croissance de l'activité avec 1,8 Md€ de capitaux levés dont 1,4 Md€ auprès de souscripteurs tiers.

Cette augmentation des montants levés et investis est cohérente avec l'augmentation du nombre de dossiers reçus et d'entreprises rencontrées : +25 % d'entreprises rencontrées en 2013 par les fonds partenaires et gérés par **Bpifrance** par rapport à 2012. L'état général des entreprises en portefeuille s'est lui aussi amélioré globalement.

Enfin, les entreprises accompagnées en capital investissement ont vocation à être plus performante en termes de développement durable, conformément aux impulsions données par **Bpifrance**.

64 % des sociétés de gestion gérant des fonds partenaires de **Bpifrance** avaient adopté une démarche formelle de politique ESG (Environnement-Social-Gouvernance) à la fin de l'année 2013, contre seulement 49 % en 2012.

À propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de **Bpifrance** sont opérés par **Bpifrance** Investissement.

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec UBIFRANCE et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Contacts presse :

Antoine Boulay
Tél. : 01 41 79 83 76
antoine.boulay@bpifrance.fr

Anne-Sophie de Faucigny
Tél. : 01 41 79 99 10
as.defaucigny@bpifrance.fr

Nathalie Police
Tél. : 01 41 79 95 26
nathalie.police@bpifrance.fr

